

LES RÉSEAUX MIXTES TECHNOLOGIQUES

Une dynamique nouvelle pour l'innovation en agriculture et alimentation



Les RMT permettent de mettre en synergie les acteurs du développement, de la recherche et de la formation et constituent ainsi à la fois des pôles d'expertise et des lieux d'émergence de projets.

Créé par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, le dispositif Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) a pour objectif la réalisation de travaux collaboratifs innovants sur des thématiques prioritaires agricoles et agroalimentaires entrant en corrélation avec les politiques publiques ou répondant à de forts enjeux socio-économiques.

L'activité d'un RMT se traduit concrètement par des productions de nature scientifique et technique, telles que des synthèses de connaissances scientifiques et techniques pour un usage opérationnel, des analyses comparatives ou l'élaboration d'outils et de méthodes. Il associe, pour une durée de 3 à 5 ans au minimum, 5 organismes de recherche - formation-développement : trois Chambres

d'agriculture ou Instituts techniques qualifiés, un établissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche publique, et un établissement d'enseignement technique agricole.

24 RMT ont ainsi été agréés par le ministère de l'Agriculture pour 3 ans de 2007 à 2009 : 17 sur des thématiques du secteur agricole ont bénéficié d'un financement du CasDAR⁽¹⁾ et 7 du secteur agro-alimentaire ont fait l'objet d'un financement par des crédits MIREs⁽²⁾. Le nouvel appel à propositions lancé en 2010 permettra de compléter ce panorama.

LE RMT SYSTÈMES DE CULTURE INNOVANTS, VÉRITABLE RÉSEAU DE COMPÉTENCES ET D'ÉMERGENCE DE PROJETS



Pour répondre aux enjeux émergents et de développement durable, il n'est pas suffisant d'améliorer l'efficacité des intrants ou de substituer certaines techniques actuelles à d'autres techniques, aussi originales soient elles. C'est pourquoi le RMT « Systèmes de culture innovants » (SdCi), piloté par la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, en partenariat avec l'INRA et l'ACTA, propose de reconcevoir les systèmes de cultures dans leur globalité, de les évaluer aux niveaux

économique, environnemental et social, au-delà des résultats agronomiques et techniques, et de permettre l'apprentissage de nouvelles pratiques par les agriculteurs, les conseillers, les gestionnaires de territoires et les formateurs.

Ce RMT s'organise autour de la formation, la conception, l'évaluation et l'expérimentation, avec :

- des acteurs ou des collectifs sollicités pour leur savoirs et savoir-faire : par exemple dans l'expertise Ecophyto R&D, puis dans la phase test du dispositif FERME du futur réseau DEPHY⁽⁵⁾
- des ateliers de conception de systèmes de cultures en relation avec différents enjeux (ravageurs, énergie & gaz à effet de serre, biodiversité...);
- un réseau d'expérimentation de 59 systèmes de cultures testés en parcelles d'agriculteurs et de stations répartis dans 33 dispositifs;
- un réseau de suivi de systèmes de culture innovants à l'échelle de l'exploitation agricole;
- des projets comme la formation « Relance agronomique »;
- des projets affiliés comme par exemple les projets de recherche ANR⁽⁶⁾, CasDAR ou encore des projets régionaux et locaux...

Contact : Marie-Sophie Petit, Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne
marie-sophie.petit@bourgogne.chambagri.fr - 03 80 48 43 23 - www.systemesdeculture-innovants.org

1. Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural
2. « Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur »

5. Démonstration Expérimentation Production de références sur les systèmes économes en pHYtosanitaires.
6. Agence Nationale de la Recherche.

Les Chambres d'agriculture sont impliquées dans tous les RMT comme pilote, copilote ou acteur. Un suivi national est également apporté par l'APCA dans un souci de partenariat avec les Instituts techniques et les autres organismes de Recherche-Développement-Formation. Le comité scientifique de l'APCA, instance consultative indépendante présidée par Alain CAPILLON⁽³⁾, est en charge de l'évaluation des projets de RMT impliquant des Chambres d'agriculture et participe au suivi de ces dispositifs.

Un bilan sur l'avancement des RMT a été réalisé lors d'une journée de travail organisée par la DGER⁽⁴⁾ le 21 octobre 2009, en collaboration avec les têtes de réseau. Les équipes d'animation ont pu y confronter leurs expériences. Cette journée a été prolongée par un séminaire de communication destiné aux décideurs publics, au monde de la recherche et aux spécialistes du développement, afin de situer ces outils au regard des enjeux de politiques publiques et des besoins des acteurs économiques. Il en ressort une réelle valeur ajoutée, l'interdisciplinarité apportant richesse et synergie aux groupes de travail et facilitant la construction de projets transversaux.

Des résultats valorisés et largement diffusés

La valorisation et la diffusion des travaux sont un des points clés du dispositif. Cela se traduit par la production d'outils de valorisation et/ou de transfert de résultats comme, par exemple, la rédaction de manuels, des actions d'information et de formation proposées aux professionnels, aux étudiants, aux enseignants, ou encore la participation active à des colloques permettant de témoigner des problématiques rencontrées. La communication est ainsi décuplée par la puissance des réseaux.

Les RMT constituent donc une nouvelle forme de collaboration inédite favorisant l'innovation par la diversité des acteurs qu'elle rassemble, la nature des questions posées et la dimension inter-filière et nationale. Ce nouveau dispositif constitue un enjeu fort pour l'avenir des secteurs agricole et agro-alimentaire, ainsi que pour le renouvellement des relations recherche-développement-formation.

Brochure de présentation des RMT : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/rmt_oct-2009.pdf

Elodie MARTINO

APCA, Pôle Recherche Développement Formation

LE RMT BIOMASSE-ÉNERGIE LIVRE SES PREMIERS RÉSULTATS

Bioénergies, biomatériaux, chimie verte... Les perspectives de valorisation de la biomasse ne manquent pas en Picardie ! La Chambre régionale d'agriculture de Picardie, a ainsi lancé début 2008 le RMT Biomasse Energie Environnement et Territoire, dit RMT Biomasse, et en assure le pilotage avec l'appui d'ARVALIS - Institut du végétal.

Ce RMT mobilise les compétences pluridisciplinaires de 14 partenaires. Plus de 50 chercheurs, experts et conseillers sont rassemblés pour innover sur les bioénergies, du lieu de production à l'unité de valorisation de la biomasse.

Participer à ce réseau d'excellence, c'est partager ses expériences et ses résultats et prendre part aux travaux communs : une plus-value pour les Chambres d'agriculture car c'est un moyen de répondre aux questions des acteurs de terrain, développer les connaissances des conseillers et coordonner les expérimentations.

Après 18 mois de travail, le RMT livre ses premiers résultats : fiches cultures et procédés, méthode d'identification des surfaces disponibles... A partir de 2010, les travaux s'orienteront vers l'aide au choix des cultures biomasse, selon les spécificités des territoires (projet CasDAR « Lignoguide⁽⁷⁾ »), la logistique et la densification de la biomasse, la cartographie des potentiels locaux de production et l'évaluation multicritère, des filières bioénergies.

Contact : Emeline DÉFOSSEZ, Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie, e.defossez@picardie.chambagri.fr - 03 22 33 69 35 - www.rmtbiomasse.org

7. Aide au choix des cultures lignocellulosiques à implanter en fonction des contextes locaux de production.



LA COMMUNICATION, UN POINT CLÉ DU RMT OAAT

Le RMT Observatoire des Activités Agricoles sur les Territoires est piloté par la Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes, en partenariat avec l'INRA et les Chambres régionales d'agriculture du Centre et de Poitou-Charentes. Ce réseau de compétences répond à la demande croissante d'observatoires des activités agricoles sur les territoires, émanant des acteurs locaux pour suivre certaines politiques publiques ainsi que les programmes d'action technico-économiques, et communiquer aux acteurs du territoire sur les efforts consentis et les progrès réalisés. Du fait de son essence même, il s'est construit autour d'une stratégie de communication très structurée.

La communication interne entre les membres du réseau a été favorisée par la réalisation d'un site intranet où chacun peut consulter ou porter à connaissance ses documents de travail et publications. Elle est également entretenue, avec la tenue de séminaires et ateliers de travail pour confronter les expériences et organiser les publications : 2 séminaires et environ 12 ateliers thématiques ont ainsi été conduits depuis un peu plus de 2 ans.

Des colloques biannuels permettent de présenter l'état d'avancement des travaux des partenaires, mais aussi de porter à connaissance des expériences analogues ou complémentaires, élargissant progressivement le réseau.

Le RMT publie aussi un bulletin bi annuel de présentation succincte des travaux du réseau, et a construit un site Internet afin de constituer une vitrine de ses productions, et, grâce à un forum et un espace collaboratif, de favoriser les échanges, d'enrichir et d'agrandir le réseau. A la lumière des 2 premières années d'expérience, près de 50% des coûts consolidés de fonctionnement du RMT OAAT ont été consacrés à cet objectif.

Contact : Jean Marie VINATIER, Chambre régionale d'Agriculture Rhône Alpes jmv@rhone-alpes.chambagri.fr 04 72 72 49 24 - www.obsagri.fr

3. Professeur Montpellier AgroSup

4. Direction générale de l'enseignement et de la recherche